FICHE TECHNIQUE INGRÉDIENT

Curcuma BCM-95®

Extrait de curcuma (Curcuma longa, rhizome) · Qualité gélule

Identification

RUBRIQUE	DONNÉE
Ingrédient	Extrait de curcuma BCM-95®, qualité gélule
Nom latin	Curcuma longa
Partie utilisée	Rhizome
Origine	Inde, culture
Rapport d'extraction	25:1
Solvant d'extraction	100 % acétate d'éthyle

Caractéristiques physiques

PARAMÈTRE	SPÉCIFICATION	MÉTHODE
Identification	Conforme	CCM
Couleur	Rouge orangé	Visuelle
Aspect	Poudre	Visuelle
Saveur / odeur	Caractéristique	Organoleptique
Solubilité	Soluble dans l'acétone, insoluble dans l'eau	IP
Humidité	≤ 2 %	USP 37 ‹921›
Granulométrie	100 % au tamis 30 mesh	USP 37 ‹786›
Densité tassée	› 0,60 g/mL	USP 37 ‹616›
Densité apparente	› 0,39 g/mL	USP 37 ‹616›

Dosage des actifs

PARAMÈTRE	SPÉCIFICATION	MÉTHODE
Composés volatils du curcuma	Présents	UV-Vis
Complexe curcuminoïdes total (curcumine, curcuminoïdes, huiles volatiles du rhizome)	≥ 95 %	HPLC
Curcuminoïdes totaux	≥ 86 %	HPLC
Curcumine	≥ 65 %	HPLC

Contaminants

PARAMÈTRE	LIMITE	MÉTHODE
Résidus de pesticides	Conformes au règlement (CE) n° 396/2005	USP 37 ‹561›
Benzo(a)pyrène	< 10 µg/kg	UPLC-fluo
HAP (somme de 4)	< 50 µg/kg	UPLC-fluo
Aflatoxines	Absence	AOAC, BAM
Acétate d'éthyle résiduel	Selon USP	USP ‹467›
Métaux lourds totaux	< 10 ppm	ICP-MS
Arsenic	< 1 ppm	ICP-MS
Plomb	< 3 ppm	ICP-MS
Mercure	< 0,1 ppm	ICP-MS
Cadmium	< 1 ppm	ICP-MS
Nickel	Valeur rapportée	ICP-MS

Microbiologie

PARAMÈTRE	LIMITE	MÉTHODE
Flore aérobie totale	< 1 000 UFC/g	AOAC, BAM
Levures et moisissures	< 100 UFC/g	AOAC, BAM
Salmonella	Absence / 25 g	AOAC, BAM
E. coli	Absence / 10 g	AOAC, BAM
Coliformes	Absence / 10 g	AOAC, BAM
Staphylococcus aureus	Absence / 10 g	AOAC, BAM
Pseudomonas aeruginosa	Absence / 10 g	AOAC, BAM

CONSERVATION Dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil.

PORTÉE Spécification de l'ingrédient (matière première), pas du produit fini. Les résultats de chaque lot figurent dans son certificat d'analyse.

Garanties de la matière et conformité réglementaire

SUJET	DÉCLARATION
Oxyde d'éthylène	Matière non traitée à l'oxyde d'éthylène. Contrôle par lot en laboratoire accrédité : somme oxyde d'éthylène et 2-chloroéthanol < 0,010 mg/kg sur le lot 2F1062602023 (limite UE 0,1 mg/kg).
Acide oxalique	Teneur inférieure à 0,1 % (0,03 % mesuré par HPLC sur un lot de référence).
Rayonnements ionisants	Matière non irradiée.
OGM	Matière non OGM (vérification Non-GMO Project par NSF International).
ESB / EST	Matière exempte de risque ESB/EST.
Allergènes	Aucun allergène (non détectés, méthode ELISA).
Excipients / supports	Aucun.
Halal / casher	Matière certifiée halal et casher.
Pesticides et métaux lourds	Conformes au règlement (CE) n° 396/2005. Contrôlés par un laboratoire externe sur des lots de vrac tirés au hasard, une fois tous les 6 mois.
Variabilité	Matière végétale : légères variations de couleur possibles d'un lot à l'autre selon les saisons, sans effet sur la qualité.
Durée de conservation	3 ans à compter de la date de fabrication
Emballage	Sachet en polyéthylène basse densité, dans un fût en polyéthylène haute densité